

Fiche repère # 5 : Le prix de vente

Agir pour une économie équitable c'est donner priorité à la rémunération du travail et le respect des engagements financiers au service d'une qualité sociale et environnementale.

Quelque soit son métier, avoir le souci de l'équité économique est une démarche pour organiser une activité respectueuse des conditions et de la rémunération du travail. Cette exigence conduit à choisir avec précaution ses fournisseurs et prestataires, à organiser le travail pour favoriser la formation, les métiers, les savoir faire et la compréhension par tous des enjeux stratégiques.

Renouveler et développer une activité dans cette démarche nécessite de ne jamais oublier que les produits ont un prix minimum celui du travail à rémunérer que ça soit pour l'approvisionnement, la fabrication, le stockage, la gestion, la communication, la commercialisation... Toute démarche d'équité amène donc à considérer qu'un prix se fixe d'abord en fonction du travail et ensuite en fonction de la demande.

Il ne s'agit pas de se battre pour des prix haut (ou même bas!), il ne s'agit pas de nier les réalités du marché mais d'affirmer que le travail se respecte et se paye notamment par le prix du produit.

Pour un acteur économique engagé dans une démarche d'équité, fixer le prix d'un produit c'est identifier les incidences financières des engagements sociaux et environnementaux.